



TRAME VERTE ET BLEUE URBAINE ET PÉRIURBAINE EXPÉRIMENTATION ET OBSERVATION DES PRATIQUES

Présentation et synthèse de l'action régionale

Financeurs



Partenaires





SYNTHÈSE DE L'ACTION RÉGIONALE

TRAME VERTE ET BLEUE URBAINE ET PÉRIURBAINE EXPÉRIMENTATION ET OBSERVATION DES PRATIQUES

ENJEUX DE L'ACTION

Cette action vise à croiser les questions liées à la biodiversité avec les problématiques d'aménagement du territoire, à l'appui des SRCE Rhône-Alpes et Auvergne, en portant un regard spécifique sur l'espace urbain. La notion de continuité écologique y est souvent complexe, ponctuée de milieux fragmentés à la biodiversité spécifique, souvent de nature ordinaire, écho au cadre de vie des habitants. Le fil conducteur de l'action s'est donc plus particulièrement attaché à appréhender tout au long de son suivi les espaces de transition et d'interface qui peuvent encore abriter un certain nombre d'espèces et de milieux aujourd'hui fragilisés tout en s'intéressant aux pratiques urbaines et qualification de la TVB.

Financée par la **Région Auvergne-Rhône-Alpes**, le **Fonds Européen de Développement Économique Régional** (FEDER) et la **DREAL**, l'action régionale a été élargie aux territoires d'Auvergne grâce à l'Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la Fédération Nationale des Conseils d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement (FNCAUE) en partenariat avec l'Association des Régions de France et le Ministère de l'Environnement (MEEM).

Elle regroupe **24 partenaires** : La Région Auvergne-Rhône-Alpes, la DREAL AuRA, l'URCAUE AuRA, les 11 CAUE : Ain, Allier, Ardèche, Cantal, Drôme, Isère, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Savoie et Haute-Savoie, les LPO de l'Ain, Ardèche, Drôme, Isère, Loire, Rhône, Savoie et Haute-Savoie, la FRAPNA 74 et le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA).

Engagée en octobre 2015, l'action s'est développée selon les **trois phases suivantes** :

- **Retour d'expérience** (2015-2017) portant sur l'analyse de 18 démarches engagées pour mettre en valeur les questions liées à la TVB, identifier les freins et leviers et porter un regard sur leur appropriation sociale et l'acceptabilité par les citoyens.
- **Expérimentation** (2016-2017) à l'appui de l'accompagnement CAUE/CBNA/LPO/FRAPNA74 engagé sur 5 territoires, permettant une expertise transversale, pour analyser différents types de contextes urbains et périurbains, évaluer la plus-value sociale de la TVB et proposer des préconisations et des pistes d'actions opérationnelles en faveur du fonctionnement écologique et paysager, propre à favoriser la nature en ville.
- **Valorisation** (2017-2018) permettant de synthétiser, valoriser et faire connaître les fiches retour d'expérience et les expérimentations réalisées pour inciter à la multiplication des démarches TVB au format guide référentiel revenant sur l'action et les documents produits, un cycle de formation à destination des élus et techniciens et un colloque.

Autant d'outils permettant d'ouvrir des perspectives en matière de prise en compte de la TVB urbaine et périurbaine et engager des démarches de sensibilisation liées à ces thématiques par les partenaires de l'action.

Facteurs-clé de réussite révélés par les retours d'expériences

- Le portage et l'implication des élus et techniciens associés dans le temps,
- Des compétences techniques et scientifiques pour soutenir les territoires,
- La sensibilisation et la pédagogie auprès des acteurs (habitants, agriculteurs, aménageurs...) pour une réelle appropriation des démarches,
- Des « outils » réglementaires pour « faire »,
- Des capacités financières pour étudier, sensibiliser et aménager en conséquence.

Premiers éléments de synthèse :

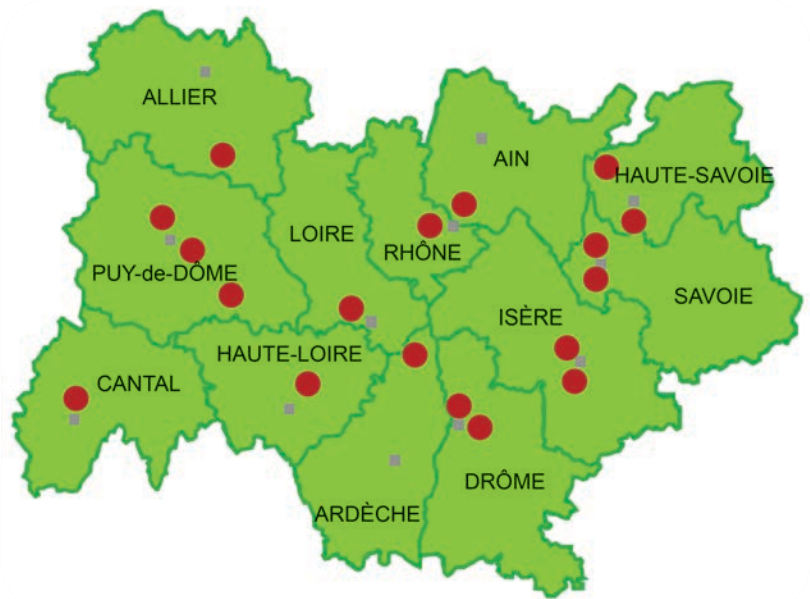
- La pertinence de la diversité d'échelles,
- Des actions à caractère multiple, des acteurs « précurseurs »,
- Des acteurs privés et publics en cohérence.



18 RETOURS D'EXPÉRIENCE

Un choix des territoires en concertation avec la Région et la DREAL
Auvergne-Rhône-Alpes ayant permis :

- **L'analyse des démarches** engagées en matière de TVB urbaine et périurbaine sur les 12 départements de la Région, tenant compte des spécificités propres à chaque territoire et du contexte,
- La **mise en avant** des méthodologies utilisées en matière de prise en compte de la TVB, sur chacun des territoires conduisant à des réalisations opérationnelles et/ou réglementaires,
- **L'évaluation et incidence** des actions engagées permettant **l'identification des enjeux, freins et leviers**,
- De porter un regard sur **l'appropriation sociale** des démarches menées et l'acceptabilité par les citoyens.

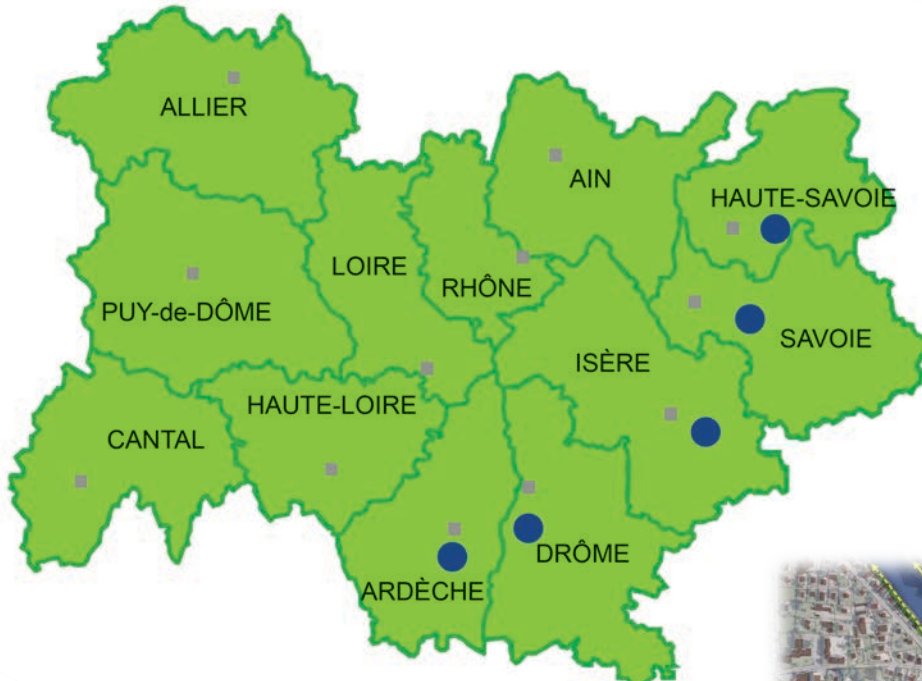


18 Territoires concernés - 12 départements

- | | |
|--|---|
| <p>01 - Parc Industriel de la Plaine de l'Ain et sa frange habitée côté rivière de l'Ain,</p> <p>03 - Le Vernet - TVB à l'échelle du PLU et des OAP,</p> <p>07 - Schéma de secteur de la Côtière Rhodanienne,</p> <p>15 - Aménagement routier de la RD 120 - Aurillac/Tulle,</p> <p>26 - Eco Parc du Rovaltain,
- Valence - Orientation d'Aménagement et de Programmation relative à la TVB,</p> <p>38 - Échirolles - Une Trame Verte au sein d'un secteur urbain dense,
- Fontaine - Une démarche participative de la TVB,</p> <p>42 - Saint-Etienne Métropole - Contrat de Territoires Corridors Biologiques,</p> | <p>43 - Malrevers - PLU Grenelle,</p> <p>63 - Clermont-Ferrand - Ville et Nature - Territoire en mutation,
- Billom Communauté - Étude de définition de la TVB,
- PNR Livradois-Forez - « Les petites terres »,</p> <p>69 - Lentilly - PLU</p> <p>73 - Métropole Savoie - Corridors Biologiques Bauges-Chartreuse-Belledonne,
- La Motte-Servolex - Plan d'actions « biodiversité en ville »,</p> <p>74 - Communauté de communes des Sources du lac d'Annecy - Restauration fonctionnelle de la plaine de Mercier,
- Annemasse - Aménagement des coteaux du Vernant.</p> |
|--|---|

5 TERRITOIRES D'EXPÉRIMENTATION

- 07 - Commune de Privas
- 26 - Communes de Sauzet et Saint-Marcel-lès-Sauzet
- 38 - Commune de Saint-Martin d'Uriage
- 73 - Commune de Moûtiers
- 74 - Communauté de Communes Cluses Arve et Montagnes



Objectifs des expérimentations

- **Accompagner les territoires dans leurs projets avec une expertise et un diagnostic transversal partagé** (paysager, écologique, urbanistique, sociologique...), à l'appui des spécificités identifiées,
- **Analyser différents contextes** urbains et périurbains à différentes échelles en mettant en place des **outils et méthodes** spécifiques d'études (expertise écologique sur le terrain, cartographie, analyse paysagère et urbaine, ...), révélant des enjeux en matière d'espèces et fonctionnements urbains,
- **Évaluer la plus-value sociale des trames vertes et bleues urbaines fonctionnelles**, avec l'appui d'un sociologue, pour une meilleure appropriation de la démarche,
- **Élaborer des préconisations opérationnelles et des pistes d'actions** pour chacun des secteurs d'études en faveur du fonctionnement écologique et paysager, permettant d'engager une mise en perspective pour une meilleure appropriation de la TVB.

Contacts

URCAUE AURA – F. FOMBONNE ROUVIER et C. OUEDRAOGO – caue@cauesavoie.org · urcaue.aura@gmail.com
LPO Isère – Audrey DEMURGÉ – tvb.isere@lpo.fr